

## L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

### LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET L'AMÉNAGEMENT D'UN SUPERPORT À LORNEVILLE (N.-B.)

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. S'est-il engagé directement, avec ou sans réserve, à aménager au Nouveau-Brunswick un superport qui porterait le nom de Lorneville, comme l'a signalé hier le président de la Société de développement du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner et je ferai volontiers rapport à la Chambre.

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur. Étant donné que le président de la Société de développement du Nouveau-Brunswick a déclaré que la nouvelle serait annoncée en janvier, le ministre et ses fonctionnaires s'efforceront-ils, lors de leurs recherches et avant de s'engager définitivement, de prendre connaissance du plus récent rapport de MM. Jones, Bardelmieir et Clements concernant la création d'un superport sur l'Atlantique et selon lequel ces installations devraient être situées dans la région du détroit de Canso?

**L'hon. M. Marchand:** Monsieur l'Orateur, je vérifierai d'abord si des engagements ont été pris.

\* \* \*

## LES RESSOURCES NATURELLES

### LES NÉGOCIATIONS AVEC LA NOUVELLE-ÉCOSSE QUANT AUX DROITS MINIERES

**M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Le gouvernement va-t-il officiellement «enlever ses sales mains des ressources minières au large de l'Atlantique», comme l'en a averti le nouveau premier ministre de la Nouvelle-Écosse?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député sait qu'il ne peut pas poser la question en ces termes. Pourrait-il trouver une formule plus acceptable du point de vue de la procédure?

**M. Comeau:** Monsieur l'Orateur, vu la déclaration que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a faite samedi, a-t-on demandé au premier ministre de renégocier, ou des négociations directes sont-elles en cours au sujet des ressources minières sous-marines?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a fait des propositions très précises à toutes les provinces, y compris la Nouvelle-Écosse, et dans la plupart des cas nous attendons encore leur réponse. Sauf erreur, les provinces atlantiques se sont entretenues entre elles sur la réponse à donner au gouvernement fédéral. Peut-être le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, que nous sommes heureux de voir occuper ce poste, pourra-t-il étudier un peu la question: il verra que nous n'avons pas l'intention de nous emparer de quoi que ce soit qui ne nous appartient pas.

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** A la suite de la déclaration que vient de faire le premier ministre, puis-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur? Bien qu'il ait déclaré que le gouvernement ne voulait s'emparer de rien qui ne lui revienne, le premier ministre examinera-t-il maintenant le bill C-135 au sujet duquel j'ai présenté une pétition à la Chambre? Il devrait comprendre que le gouvernement a déjà renoncé aux droits miniers sous-marins au large de la Nouvelle-Écosse.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je devrai prendre avis de cette question. J'ignore si elle porte sur l'usine d'eau lourde et si le premier ministre de la Nouvelle-Écosse veut que nous ne nous en mêlions pas.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, je puis éclairer le premier ministre, et comme il était ministre de la Justice lorsqu'on a présenté ce bill à la Chambre, alors que les droits miniers...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît!

\* \* \*

## L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

### SUBVENTION À PROCTOR AND GAMBLE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE PÂTE À PAPIER EN ALBERTA — CONSIDÉRATION D'UNE COMPAGNIE CANADIENNE OU D'UNE SOCIÉTÉ DE LA COURONNE

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Comme il a annoncé récemment que Proctor and Gamble recevrait une subvention d'environ \$11,790,000 pour construire une usine de pâte à papier en Alberta, peut-il nous dire s'il s'agit là d'une société à capitaux étrangers? Si tel est le cas, a-t-on songé à accorder cette subvention à une société canadienne ou à une société de la Couronne?

[Français]

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, nous avons sûrement considéré la possibilité d'accorder une subvention à une compagnie canadienne, mais, malheureusement, celle-ci n'était pas prête à lancer son exploitation à ce moment-ci.

[Traduction]

### LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À LA GESTION D'UNE USINE DE PÂTE À PAPIER EN ALBERTA

**M. John Burton (Regina-Est):** J'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Expansion économique régionale, monsieur l'Orateur. Étant donné le fort investissement que doit faire le gouvernement fédéral dans l'usine de pâte à papier qu'on projette de construire en Alberta, le gouvernement a-t-il l'intention d'acheter des actions de cette entreprise, soit directement, soit par l'entremise d'un organisme de la Couronne, ou de protéger les intérêts du gouvernement fédéral en faisant nommer au conseil d'administration...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question supplémentaire du député pourrait être inscrite au *Feuilleton*.